



POLICE MUNICIPALE

LE PROTOXYDE D'AZOTE, C'EST TROP RISQUÉ D'EN RIRE

Afin de lutter contre l'augmentation de l'utilisation du "proto", la commune a décidé de sévir.

Nous avons remarqué de plus en plus de capsules de protoxyde d'azote jetées sur la voie publique. Le protoxyde d'azote est une substance addictive pouvant engendrer une dépendance avec des symptômes plus ou moins graves, que la consommation soit occasionnelle ou fréquente. Le protoxyde d'azote impacte aussi la vie des autres et la société :

- Accidents de la route : perte de contrôle du véhicule pouvant mettre en danger la vie d'autrui.
- Pollution des sols due aux capsules vides laissées sur la voie publique.

La commune a décidé de prendre un arrêté interdisant la détention, l'achat et l'utilisation sur la voie publique du protoxyde d'azote. Ce dernier a été mis en place à compter du 20 novembre 2025.

Si vous avez besoin d'aide : drogue-info-service.fr - 0 800 23 13 13



L'AGENDA

CINÉ-CONCERT : CHARLIE CHARLOT

Dimanche 14 décembre à 15h30

à la Salle de Spectacles

Au programme : 1 représentation et 3 courts métrages par la Cie Lézards Dorés. Durée : 1h20

A partir de 5 ans.

Tarif plein 4€

Tarif -12 ans : 2€

Tarif -6 ans : gratuit.

Plus d'informations et réservation : 06 15 38 49 42

CINÉMA DE NOËL : ERNEST ET CÉLESTINE, LE VOYAGE EN CHARABIE

Mercredi 17 décembre à 15h00

Salle de La Chapelle, Glay.

Événement gratuit. Pas de réservation.

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Mardi 13 janvier à 18h45

Ouverture des portes à 18h30

Espace Jean Fournet

Un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie



VIE ASSOCIATIVE

PORTES OUVERTES DES ARCHERS

-Les Archers Saint Clairois

Le dimanche 18 janvier 2026 de 14h00 à 17h00

au Boulodrome, Espace Jean Fournet

Venez essayer le tir à l'arc !

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet : st-clair-du-rhone.fr,

sur panneau pocket, les panneaux lumineux de la ville et sur notre Facebook "Ville de Saint Clair du Rhône"



LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Vivre en Harmonie à Saint Clair du Rhône



vivreenharmonie2020@gmail.com

SAINT CLAIR DU RHÔNE et vous



N°50 - DÉCEMBRE 2025

L'ACTU

La Mairie sera fermée les : 25 et 26 décembre 2025, 1er et 2 janvier 2026. Vœux du Maire : mardi 13 janvier à 18h45, Espace Jean Fournet.

L'EDITO

Chère Saint-Clairoise, cher Saint-Clairois,

L'année 2025 s'achève bientôt, le mois de décembre s'annonce riche en festivités. Vous pourrez profiter en cette fin d'année du ciné-concert « Charlie-Charlot » le dimanche 14 décembre à 15h30 dans la Salle de Spectacles de Saint-Clair-du-Rhône, suivi du Cinéma de Noël le mercredi 17 décembre à la Salle de La Chapelle à 15h. Deux propositions culturelles à découvrir en famille.

Cette année, pour célébrer les fêtes de fin d'année, les Services Techniques de la commune ont travaillé sur un projet d'envergure pour confectionner de toutes nouvelles décorations de Noël. A l'aide d'un grand nombre d'objets recyclés, les agents des Services Techniques ont redoublé de créativité en réalisant notamment des sapins et des skis colorés en bois. Ces décorations illumineront la place de la Mairie jusqu'en janvier 2026.

Et il n'y a pas que les agents des Services Techniques qui sont à l'œuvre cette année ! Une fois encore, nos aînés de la Résidence « Le Clariana », avec l'appui et la créativité de Marina, ont réalisé de multiples décorations de Noël. Une activité idéale pour ravir nos résidents, qui auront l'occasion de fêter Noël lors d'un repas animé le mercredi 17 décembre.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2026 pour les Vœux du Maire qui se tiendront le mardi 13 janvier 2026 à l'Espace Jean Fournet. A cette occasion, la chorale Nouvelles Légendes nous offrira une prestation musicale festive et les jeunes sportifs Saint-Clairois médaillés dans l'année 2025 seront récompensés.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour débiter cette nouvelle année ensemble et partager un moment convivial qui suivra la fin de la cérémonie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

Sandrine LECOUTRE, Maire

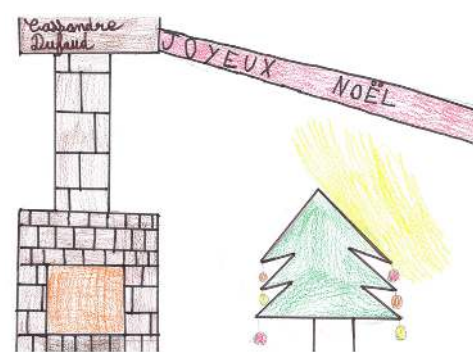


ENFANCE

LES DESSINS DE NOËL DE L'ACCRO ENFANCE

Découvrez les 3 plus beaux dessins de Noël !

Bravo aux jeunes dessinateurs de l'ACCRO enfance !





Avec les feuilles qui tombent, nous découvrons les nids de frelons asiatiques dans les arbres.
Comment les signaler ?

Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sa présence est maintenant avérée dans tous les départements. Le nombre de signalements de nids progresse chaque année : en 2024, 13290 nids ont été découverts en France !

Pourquoi est-il nuisible ?

- Il est un redoutable prédateur pour les abeilles, et provoque des dégâts importants sur les ruchers notamment par le stress qu'il engendre sur les colonies,
- il est également un prédateur de plusieurs autres espèces d'insectes (papillons, mouches, araignées), menaçant de ce fait l'équilibre entre les espèces et la biodiversité,
- il est présent sur la quasi-totalité de notre région, en particulier au niveau des zones urbanisées, ce qui peut relever, dans certaines situations, d'un problème de santé publique.

Le repérer et le signaler

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Le repérer et le signaler est un acte crucial pour la protection des abeilles, éléments essentiels de notre biodiversité.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en ligne sur la plateforme : <https://signal.frelonsasiatiques.fr/signalement> ou en flashant le QR code : La procédure prend 5 minutes. **ATTENTION** : une photo est obligatoire !



REPÉREZ LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple.

NID PRIMAIRE
(Au maximum la taille d'un gros melon)



NID SECONDAIRE
(Jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre)

A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.



Envoyez vos lettres au Père Noël

Il est bientôt l'heure pour les enfants Saint-Clairois de déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres dédiée, destination le Pôle Nord !

Cette année, vous la retrouverez sur la **Place du Marché** en face de la Mairie. Les enfants pourront déposer leur lettre adressée au Père Noël avant le mercredi 24 décembre 2025. En n'oubliant pas d'indiquer leur adresse postale bien clairement pour que le Père Noël puisse leur répondre.

Sur la Place du Marché et devant la Mairie, vous pouvez découvrir les décorations de Noël créées par les Services Techniques. Au programme, des sapins en palettes recyclées, des skis de Noël et même un renne de 2 mètres de haut. De quoi égayer la Place du Marché où vous pourrez continuer à aller faire votre marché le vendredi matin de 8h00 à 12h00.

Au Clariana également, Marina, chargée de la résidence autonomie, a de nouveau fait des merveilles ! L'esprit de Noël sera bien présent chez nos aînés pour cette fin d'année surtout à l'occasion du repas de Noël.

Et pour célébrer ensemble ces fêtes de fin d'année, la commission Culture et Patrimoine vous a programmé un ciné-concert le dimanche 14 décembre ainsi qu'un cinéma de Noël le mercredi 17 décembre ! Rendez-vous dans l'agenda pour obtenir toutes les informations sur ces événements.

